

Nombre de Délégués :

En exercice 120
Présents 67
Votants 66

Objet :

**ACQUISITION DE DEUX
CAISSONS NEUFS**



N°2/02/06/2018

L'an deux mille dix huit, le deux juin à 9 heures, le **Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES du Périgord Noir** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à "la Borne 120", Commune de Marcellac Saint Quentin sous la présidence de M. Jean-Pierre DUBOIS, Vice-Président.

Date de Convocation du Comité Syndical : *le 15 mai 2017*

Etaient présents :

ARCHIGNAC : Mme Josiane FRAYSSE,
AUBAS : M. Jean-Marie DESCAMP,
BEYNAC ET CAZENAC : M. Alain PASSERIEUX, M. Philippe SOULETIS,
BEZENAC : M. Hervé CARVES,
BORREZE : M. Pierre CHEVALIER, M. Dominique HERMENAULT,
BOUZIC : M. Pierre MENANT,
CALVIAC EN PERIGORD : M. Jean-Louis CHUPIN,
CARLUX : Mme M-Laure FERBER, M. Jean-Claude DELHORBE,
CASTELNAUD LA CHAPELLE : Mme M-F ROUBERGUE,
CENAC ET ST JULIEN : Mme Huguette ROBISSOUT, M. Jean-Luc BRUGUES,
DAGLAN : Mme M-Hélène VASSEUR,
DOMME : M. J-Claude CASSAGNOLE, M. Francis COUSIN,
FLORIMONT GAUMIER : Monsieur Mathias LUCAS,
GROLEJAC : M. Claude BOYER,
JAYAC : M. Guy ESTRUC,
LA CHAPELLE AUBAREIL : M. Sébastien FRIT,
LES EYZIES DE TAYAC SIREUIL : Mme Amandine DALBAVIE,
LES FARGES : Mme Lauryn LAGLENE, Mme Arlette SOULIAC,
MARCILLAC ST QUENTIN : Mme Nicole LALANDE, M. Daniel VEYRET,
MARQUAY : M. Daniel LALEU,
MEYRALS : Mme Jacqueline JOINEL,
NABIRAT : Mme Christiane DESMOULINS,
ORLIAGUET : M. Jean-Claude DEYRE, M. Alain MARINIER,
PEYRILLAC ET MILLAC : M. Thierry MARTINAT,
PEYZAC LE MOUSTIER : Mme Elisabeth GARCETTE, Mme BRIDE ROYE,
PRATS DE CARLUX : Mme Eloïse MARADENE,
PROISSANS : M. Patrick CROUZILLE,
SALIGNAC EYVIGUES : M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Jacques FERBER,
SARLAT LA CANEDA : Mme Marlies CABANEL,
SERGEAC : Mme Michèle VALETTE,
ST AMAND DE COLY : M. Vincent GEOFFROID, M. J-Pierre PACAUD,
ST ANDRE D'ALLAS : M. J-Jacques ALBIE, M. D. THIBART,
ST AUBIN DE NABIRAT : M. Christian GARRIGOU, M. Antoine VAN HUSSEN,
ST CREPIN ET CARLUCET : Mme Magalie LOPEZ, M. Gérard TEILLAC,
ST CYBRANET : M. Hervé MALAURIE,
ST GENIES : M. Michel LAJUGIE,
ST JULIEN DE LAMPON : M. Serge CANADAS, M. Jean-Pierre HAMEL,
ST LAURENT LA VALLEE : Mme ROUVES,
ST MARTIAL DE NABIRAT : M. J-Claude CABANNE, Mme Marion CLAVERIE,
ST VINCENT DE COSSE : M. Georges De MEYERE,
ST VINCENT LE PALUEL : M. Etienne ROUQUIE, Mme Christine DANGREMONT,
STE MONDANE : M. David DURAND,
STE NATHALENE : M. Dominique CHEYROU, M. Jean-Michel PERUSIN,

Certifié exécutoire le :

Affiché le :

Publié ou Notifié le

AR PREFECTURE

024-252402284-20180602-20180206-DE
Regu le 12/06/2018

TAMNIES : Mme Valérie CHIOTTI,
VALOJOUXX : M. Philippe BASTIDE, Mme Odile ROUX,
VEYRIGNAC : M. Cyril BREAU, Mme Claude DENIS,
VITRAC : M. Jean-Marie CLAES.

Mme Valérie CHIOTTI (*commune de Tamnies*) a été élue secrétaire de séance.

Excusé(e)s : M. Bernard PICHENOT, M. Alexandre PEYRAT, Mme Maëliiss LINDSTROM,
M. Roger MONDY (*commune de La Roque Gageac*), M. Vincent CARVES (*commune de Bézenac*),
Mme Denise ARNOULT (*commune de Peyrillac et Millac*), M. Georges VIDAL (*commune de
St Cybranet*), M. Patrick SINGIER (*commune de Vézac*).

Présents sans voix délibérative : M. Jean-Michel PERUSIN (*maire de la commune de
Ste Nathalène*),

.....
Le Président expose à l'assemblée que l'installation de bornes de pré-collecte des déchets qui seront enterrées, semi-enterrées ou aériennes, devrait s'effectuer en fin d'année 2018 pour les dix premières communes, dans le cadre de la phase test.

Il précise que les équipements du SICTOM sont dans un premier temps suffisants pour assurer la collecte de ces bornes mais doivent cependant être adaptés :

- un système de préhension doit être adapté sur la grue du camion poids lourds
- deux caissons de 30 m³ à ciel ouvert, étanches, avec porte arrière basculante et 2 vantaux pour la couverture du toit et pour lesquels une mise en concurrence a été réalisée.

Il présente au Comité Syndical les conclusions de la Commission des Marchés, réunie le 30 mai dernier, pour examiner les plis relatifs à la consultation effectuée sous la forme d'un marché à procédure adaptée, au titre de la fourniture de deux caissons de 30m³, ce qui peut se résumer ainsi :

- * 2 offres sont parvenues dans les délais : les Ets GHIRETTI et VR Conteneur
- * 1 offre est arrivée hors délai, et n'a pas été étudiée : les Ets BELLEVRET

Au regard des caractéristiques du matériel proposé, les Ets **GHIRETTI** sont mieux disant avec la note de 83/100 pour une offre s'élevant à **21 476€ HT**.

Vu l'analyse des offres,

Après lecture du compte-rendu de la Commission des Marchés, réunie le 30/05/2018

Vu l'avis du Bureau Syndical, réuni le même jour, et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité

- **Confirme** le choix de la Commission des Marchés,

- **Mandate** le Président pour mettre en œuvre la fourniture de deux caissons de 30m³ auprès des Ets **GHIRETTI SAS**, domiciliés à CAUSSADE (82), pour un montant de 21 476€ HT, soit 25 771.20€ TTC

- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget primitif du budget général de l'exercice 2018.

Fait et délibéré au siège social, les Jour, Mois et An que dessus,

Pour copie conforme,
Marcillac St Quentin, le 02 juin 2018

Le Vice-Président,
Jean-Pierre DUBOIS



AR PREFECTURE

024-252402284-20180602-20180206-DE
Regu le 12/06/2018

SICTOM DU PERIGORD NOIR

Fourniture de deux caissons de 30 m³

ANALYSE DES OFFRES

Commission des marchés du 30/05/2018

GHIRETTI
82 Caussade

VR Conteneur

Bellevet

	GHIRETTI 82 Caussade	VR Conteneur	Bellevet
BENNE A CIEL OUVERT :			
- Benne renforcée, tôles épaisses, acérées de type Hardox, pour le transport de 12 tonnes de déchets	Montants et ceinture supérieure en tube 140x20x5mm Côtés lisses 3mm acier S235 HARDOX	Montants 8 upaf 133x50x3mm et ceinture supérieure UPAP 100*50*5mm cotés, portes, face avant en 3 mm Tôle acier HARDOX	
- Benne étanche, avec angle de fond évitant l'accumulation de déchets	fond en 4mm chassis 2 IPN 200mm	fond en 4mm chassis 2 IPN 180mm	
- 1 crochet de préhension anneau rond	accrochage ipn 180mm anneau diam 50mm hauteur 1425	accrochage ipn 180mm anneau diam 50mm hauteur 1450	
- Echelle à l'avant	échelle avant et arrière	acier S355jr (- déformable)	
- 2 rouleaux acier	diam 200 mm	diam 152 mm	
COUVERTURE DU TOIT :			
- 2 vantaux fixations latérales couverts d'un film			
mobiles à l'aide d'un système hydraulique ou électrique	système hydraulique à basculant (dispositif connu au SICTOM)	système hydraulique à crémaillère (dispositif dépassant le haut de la benne)	
et boîtier de commandes accessible depuis le poste de travail sur la grue			
PORTE ARRIERE :			
- 1 porte arrière à 1 battant, articulée haute à déverrouillage automatique,	4 charnières équipées de graisseurs 4 charnières pour fixation crochet déverrouillage	3 charnières équipées de graisseurs 3 charnières pour fixation crochet déverrouillage automatique mécanique	
- Système de sécurité pour ne pas que la porte s'ouvre inopinément pendant l'utilisation du caisson	fermeture à bascule pour la poignée porte fermeture latérale de sécurité	verrouillage des portes en 2 points verrouillage supérieur à rattrapage de jeu et inférieur par crochet centré	
AMENAGEMENTS DU CAISSON :			
- Possibilité de poser le bras de la à l'horizontal, en partie haute du caisson :			
* côté arrière, sur la porte basculante, un dispositif de renfort, sur la porte basculante, permettra de poser, et de maintenir, le bras de la grue, déployé, à l'horizontal, pendant les déplacements.			
* côté arrière, contre la porte basculante, un dispositif permettra de maintenir fixe le crochet de type « Künshofer » lorsque la grue n'est pas utilisée			
Le soumissionnaire détaillera les dispositifs et leur mode d'utilisation			
caractéristiques suivantes :			
- la berce, la potence, les renforts existants, les poteaux latéraux, l'épaisseur des tôles et la matière utilisée			
- le type de portes, le mode de fermeture			
- les rouleaux arrière (dimensions, résistance, garantie)			
- l'échelle (à l'avant), le système de bûchage			
- le traitement des surfaces			
pois à vide	2400 Kg	2509 Kg	
VALEUR TECHNIQUE	Fabricant de bennes	Fabricant de bennes	
DIVERS	Peintures sans plomb Réf : SICTOM secteur ribérac en 2017 SYDED du Lot 4 années consécutives VEOLIA VINCI PAPREC...	Peintures hydrodiluable et non synthétiques	
DELAI DE LIVRAISON	8 semaines + aout	10 semaines	
EXTENSION DE GARANTIE (12 mois + ...)	1 an	16 mois	
PRIX ht	21 476,00	22 278,00	39 595,00

AR PREFECTURE

024-252402284-20180602-20180206-DE
Regu le 12/06/2018

CLASSEMENT DES OFFRES :	83	83
L'intérêt économique (35 points)	35	30
Les valeurs techniques du matériel ou des prestations (35 points)	30	23
Les délais de livraison du matériel et de mise en service (10 points)	9	10
L'extension de garantie (10 points)	0	10
Critères environnementaux et sociaux (10 points)	9	10

La Commission des marchés, après avoir analysé les offres relatives à la fourniture de deux caissons 30 m³, retient pour réaliser le marché les Ets **GHIRETTI**

Les membres de la Commission des Marchés



A collection of approximately 12 handwritten signatures in black ink, arranged in a loose circle. Some signatures are more legible, such as 'Divelep' and 'V. Beauvais', while others are highly stylized and difficult to decipher. The signatures are scattered across the middle section of the page.

AR PREFECTURE

024-252402284-20180602-20180206-DE
 Regu le 12/06/2018